



Vous êtes ici : [Accueil](#) **2020** [Campagne d'évaluation 2019-](#)

Campagne d'évaluation 2019-2020

Plus que quelques jours pour envoyer les listes prévisionnelles des champs de formations, des formations et des écoles doctorales à évaluer aux adresses respectives suivantes : champs-formation@hceres.fr et ed@hceres.fr (date limite d'envoi : 22 février 2019). Il est également demandé aux établissements d'envoyer une adresse mail générique, servant d'identifiant de connexion aux applications et à l'envoi d'informations, à l'adresse suivante : aide.pelican@collecte.evaluation-contractualisation.fr.

La campagne d'évaluation 2019-2020 couvre la période allant d'automne 2019 à automne 2021, de son lancement à la publication des rapports d'évaluation.

À consulter

- › [Principes d'évaluation de la vague A \(2019-2020\)](#)
- › [Calendrier pratique de la campagne d'évaluation en 12 étapes clés](#)
- › [\[Infographie\] Qu'évalue le Hcéres en 2019-2020 ?](#)

Accès aux modalités par type d'évaluation

- › [Évaluation des coordinations territoriales](#)
- › [Évaluation des établissements](#)
- › [Évaluation de la recherche](#)
- › [Évaluation des formations](#)
- › [Évaluation des écoles doctorales et collèges doctoraux \(ou structure équivalente\)](#)